Bulletin Municipal

Commune de Segonzac

AGGLO de Brive
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

PAYS ET VILLES D'ART ET D'HISTOIRE

SOMMAIRE

Le mot du Maire	P 2-3
Le Conseil municipal	P 4
Le Personnel Communal	P 5
Le Personnel Communal départ en retraite	P 6
Horaires d'ouverture	P 7
Tarifs Municipaux - Bibliothèque	P 8
Compte Administratif 2015	P 9
Travaux d'investissement	P 10
Budget Primitif 2017	P 11
Etat Civil	P 12
Informations diverses	P 13
Syndicats	P 14
Ecole	P 15
Covoiturage - Maison de Services Au Public	P 16
Déchets	P 17
Pays d'Art et d'Histoire	P 18
Comité des Fêtes	P 19-20
Société de chasse	P 21
Groupement des chasseurs du Saint Pay	P 22
CUMA	P 23
Les copains d'abord	P 24
La ferme de la chèvre bleue	P 25
Segonzac en images	P 26-27
Gîtes	P 28
Agglo de Brive – Optibois	P 29
N° utiles	P 30
Guide des démarches	P 31

LE MOT DU MAIRE

Mot du Maire 2017,

Mesdames, Messieurs,
Chères Segonzacoises, Chers Segonzacois,

Permettez-moi tout d'abord d'avoir une pensée pour nos compatriotes qui sont dans la souffrance, de par l'isolement, la maladie ou toute autre sorte de détresse.

Je souhaite ensuite vous présenter mes vœux de santé, de bonheur, de réussite dans vos projets et, aux plus jeunes, de prospérité.

Comme vous l'avez constaté, l'année 2017 est une nouvelle année particulière pour Segonzac de par le renouvellement de l'ensemble du personnel.

En effet, côté administratif, il y a déjà un an, Tiphanie a remplacé Evelyne, puis Jacqueline au 2 janvier de cette année. Désormais, vous avez un agent 30h par semaine à votre service.

Au service technique, Martial est parti en mai 2016, Nicolas l'a remplacé en septembre, Kévin est arrivé le 16 janvier 2017 en contrat « emploi d'avenir ». Pendant 3 ans, il bénéficiera d'une formation qualifiante en travaillant pour la collectivité en lien avec la mission locale de Brive, l'Etat assurant les formations et 70 % du salaire.

Avec Jocelyne à la cantine, l'équipe municipale à votre service est au complet.
Je vous remercie pour votre indulgence, ce changement d'agent changera les habitudes.

Notre commune a pour seule richesse ses habitants, bien évidemment au sens propre.
Ce sont les impôts qui financent le fonctionnement et les investissements de la commune.
Les dotations diminuent cruellement, quant aux subventions, elles deviennent de plus en plus rares et à des taux qui ne permettent pas d'exécuter des travaux conséquents.
De plus, les principaux travaux structurants (eau, assainissement collectif) sont financés par la CABB, mais là aussi les finances ne sont pas à la hauteur des besoins.

Si nous voulons maintenir notre patrimoine en état, nous devons envisager d'autres solutions.

Le travail en régie et la mutualisation avec les communes voisines pour des travaux conjoncturels sont aujourd'hui envisagés, c'est une solution simple et facilement applicable.

Mais vous êtes aussi cette force vive qui fait vivre et connaître la commune, de par vos activités professionnelles, de par toutes nos associations.

Nous vivons une période complexe, les réformes territoriales, le partage et les transferts des compétences nous éloignent et nous rapprochent des gouvernances, la région, Bordeaux plus loin que Limoges mais plus près que Strasbourg.

La Communauté du Bassin de Brive assure maintenant bon nombre de compétences, charge à nous d'être acteur et non spectateur. Mais l'élu d'une « petite » commune se sent bien seul !

2017 est une année riche en élections nationales : Président de la République et députés. Dans une démocratie chaque parti ou mouvement propose son programme et défend ses idées, c'est bien normal, mais cela fait ressurgir ce qui divise et oppose.
Cette situation, pas toujours compréhensible, a favorisé l'abstention et a conduit aux commandes des candidats qui ne représentent que 30 % des électeurs de notre pays, soit 25 % de la population. Ces élus seront-ils s'appliquer l'adage « on n'a jamais raison tout seul » ?

Quoi qu'il en soit, nous devons être vigilants. L'avenir des petites communes rurales est incertain.
La baisse de la démographie en Corrèze est inquiétante, moins 1000 naissances ces 3 dernières années, et cela nous touche aussi. L'Etat, en quête de réduction des dépenses, exige que l'éducation nationale fasse des économies, nous serons les premières victimes par la fermeture de l'école.

Mais si les habitants sont solidaires et sont capables de s'unir dans la difficulté, le pouvoir administratif réfléchira avant d'agir.

L'union fait la force.

Jean – Louis MICHEL

LE CONSEIL MUNICIPAL

NOMS	FONCTIONS	COMMISSIONS
Jean – Louis MICHEL	Maire	Toutes les commissions + Association Pays des Buttes Calcaires (PBC), Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze, SIRTOM Brive, SIVOM Ayen
Michel SEGUY	1er adjoint	Chemins, Bâtiments communaux, Finances, Appel d'offres (suppléant), Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze, SIRTOM Brive (suppléant), Instance de Gérontologie
Michèle MARTINAUD	2ème adjoint	Bâtiments communaux, Finances, SIRTOM Brive, SIVOM Ayen
Christine PAYOT	3ème adjoint	Finances, Fêtes et cérémonies, Appel d'offres, Appel d'offres (suppléante), Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise (suppléante)
Laurent SEGUY	Conseiller Municipal	Chemins, Bâtiments communaux, Appel d'offres, Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (suppléant),
Evelyne CLAUX	Conseillère Municipale	Fêtes et cérémonies, Instance de Gérontologie
Jean-Francis ROUGIER	Conseiller Municipal	Bâtiments communaux, Association Pays des Buttes Calcaires (PBC), Pays d'Art et d'Histoire Vézère Ardoise, Instance de Gérontologie (suppléant)
Béatrice FUSADE	Conseillère Municipale	Chemins, Bâtiments communaux, Regroupement Pédagogique Intercommunal, Instance de Gérontologie (suppléante)
Marc CHASTAING	Conseiller Municipal	Chemins, SIVOM Ayen (suppléant)
Nadège PAWLOWSKY	Conseillère Municipale	Regroupement Pédagogique Intercommunal, Finances, Fêtes et cérémonies, Appel d'offres (suppléante), SIVOM Ayen (suppléante)
Guy LARUE	Conseiller Municipal	Chemins, Bâtiments communaux, Appel d'offres, Correspondant défense, Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (suppléant)

Les autres commissions

Révision des listes électorales	Jean-Louis BEAUVIEUX, François DURIEU
Impôts	T : SEGUY Martine, ROSE Gabriel, LASCAUD Guy, AVICES Yves, BOUDY Jean, DEDOME Frédéric S : DURIEU François, DELORD Claude, LACOSTE Françis, BEAVIEUX Daniel, FRAYSSE Christian

T : Titulaire **S : Suppléant**

LE PERSONNEL COMMUNAL

À VOTRE SERVICE

Accueil, secrétariat de mairie, Agence Postale : Tiphanie DHUR

Services Techniques : Nicolas NAMUR et Kévin CABARET (contrat d'avenir)

Cantine : Jocelyne BOUDY

Tiphanie

Nicolas

Jocelyne

Kévin

LE PERSONNEL COMMUNAL

DÉPART EN RETRAITE

18 mars 2017

Pot de départ en retraite

de Jacqueline Geneste

HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie

05 55 25 11 16
Fax : 05 55 25 84 81
Mail : segonzac19.mairie@orange.fr

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
14h00 16h30	14h00 16h30	9h30 12h00	14h00 16h30	9h30 12h00	**Semaine paire : fermée** **Semaine impaire : 9h30 - 12h00**

Samedis ouverts : 22 juillet, 05 août, 02, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 25 novembre, 09 et 23 décembre (Sous réserve de modifications)

Agence Postale Communale

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
09h30 12h00	09h30 12h00	9h30 12h00	09h30 12h00	09h30 12h00	**Semaine paire : fermée** **Semaine impaire : 9h30 - 12h00**

Samedis ouverts : 22 juillet, 05 août, 02, 16 et 30 septembre, 14 et 28 octobre, 25 novembre, 09 et 23 décembre (Sous réserve de modifications)

NOUVEAU

LA POSTE MET UNE TABLETTE TACTILE À VOTRE DISPOSITION

Vous pouvez :

- Vous informer et acheter des produits ou services
- Consulter et gérer vos comptes
- Prendre RDV avec un conseiller de la banque postale
- Ouvrir une ligne mobile (avec ou sans mobile)
- Gérer vos offres et renouveler votre mobile si vous êtes déjà client
- Vous informer sur les services publics
- Effectuer et suivre vos démarches en ligne

TARIFS MUNICIPAUX

Cantine scolaire : 2.60 € enfant

5.25 € adulte

Location salle polyvalente :

Gratuit pour les associations de la commune

80 € pour les habitants de Segonzac

150 € pour les habitants des autres communes

300 € de caution

Photocopies : A4 Noir &Blanc recto : 0.20 €

A4 Couleur recto : 1 €

A3 Noir & Blanc recto : 0.40 €

A3 couleur recto : 2€

Location tables et bancs : 5 € la table et les 2 bancs

Cimetière : (concession 30 ans renouvelable)

Concession simple 150 €

Concession double 300 €

} + 25 € de frais d'enregistrement

Columbarium : 300€ la case (30 ans renouvelable)

BIBLIOTHÈQUE – POINT MULTIMÉDIA

La Mairie met gratuitement à disposition des habitants, des livres de la bibliothèque d'AYEN et un ordinateur avec accès internet.

N'hésitez pas à venir voir !!!

COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Vue d'ensemble – Section de Fonctionnement

DÉPENSES

011 Charges à caractère général (denrées, fournitures, entretien…)	42 145.54€
012 Charges de personnel	111 849.54€
014 Atténuation de produits	643.00€
65 Autres charges de gestion courante (contingents, participations…)	19 773.81€
66 Charges financières	4 176.31€
022 Dépenses imprévues	0€
Total de la section	**178 588.20€**

RECETTES

70 Produits des services du domaine et ventes diverses	12 774.00€
73 Impôts et taxes (impôts locaux, permis de chasser…)	82 084.60€
74 Dotations, subventions et participations	101 274.48€
75 Autres produits de gestion courante (loyers, photocopies...)	19 424.00€
77 Produits exceptionnels	441.31€
013 Remboursement charges sécurité sociale	483.90€
002 Excédent antérieur reporté	3 144.85€
Total de la section	**219 627.14€**

Solde d'exécution de la section de fonctionnement : Excédent 41 038.94€

Vue d'ensemble – Section d'Investissement

DÉPENSES

10 Dotations, fonds et réserves	0€
16 Remboursement d'emprunts	14 606.56€
20 Immobilisations incorporelles (frais d'études)	4 955.88€
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	234.84€
23 Immobilisations en cours (voirie, travaux de bâtiments…)	56 621.40€
040 Opération d'ordre transfert entre section	2 000.74€
Total de la section	**78 419.42€**

RECETTES

10 Dotations (remboursement TVA sur investissements)	2 950.00€
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	130 133.76€
13 Subventions d'investissements (Etat, Conseil Départemental…)	20 252.84€
001 Excédents antérieurs reportés	13 153.24€
Reste à réaliser	112 522.72€
Total de la section	**166 489.84€**

Solde d'exécution de la section de fonctionnement : Excédent 88 070.42€

Solde d'exécution cumulé (fonctionnement + investissement) : Excédent 129 109.36€

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT RÉALISÉS EN 2016

VOIRIE	MONTANT
Travaux de réfection route Laurégie	46 377.00€
Subvention état	12 133.80€
Subvention Agglo	6 000.00€

ETUDE	MONTANT
Diagnostic accessibilité des bâtiments recevant du public	450.00€
Subvention état	135.00€
Subvention Conseil Départemental	113.00€
Coût Prévisionnel HT : 26 155€	
Mairie	10 015.00€
Salle des associations	1 345.00€
Salle polyvalente	9 970.00€
Cantine	4 825.00€

TRAVAUX D'INVESTISSEMENT PRÉVUS EN 2017

TRAVAUX DE RÉSEAUX
Travaux d'enfouissement réseaux Haut du Bourg
Extension éclairage public Haut du bourg (attente de l'agglo)
Adduction eau potable et assainissement non collectif

ETUDE
Réalisation du Plan Local d'Urbanisme
Adressage de la Commune
TRAVAUX DE BÂTIMENTS
Travaux de mise aux normes accessibilité Mairie et Salle Polyvalente
Travaux assainissement murs immeuble Haut Pardoux
Réhabilitation ancienne poste

BUDGET PRIMITIF 2017

Vue d'ensemble – Section de Fonctionnement

DÉPENSES

011 Charges à caractère général (denrées, fournitures, entretien…)	49 270.00€
012 Charges de personnel	121 184.00€
014 Atténuation de produits	1 060.00€
65 Autres charges de gestion courante (contingents, participations…)	28 373.74€
66 Charges financières	3 800.00€
022 Dépenses imprévues	3 732.00€
023 Virement à la section d'investissement	48 333.53€
Total de la section	**255 753.27€**

RECETTES

70 Produits des services du domaine et ventes diverses	12 700.00€
73 Impôts et taxes (impôts locaux, permis de chasser…)	83 167.41€
74 Dotations, subventions et participations	102 992.00€
75 Autres produits de gestion courante (loyers, photocopies...)	19 400.00€
002 Excédent antérieur reporté	18 587.86€
Total de la section	**255 753.27€**

Vue d'ensemble – Section d'Investissement

DÉPENSES

16 Remboursement d'emprunts	23 000.00€
20 Immobilisations incorporelles (frais d'études)	0€
21 Immobilisations corporelles (acquisitions)	0€
23 Immobilisations en cours (voirie, travaux de bâtiments…)	37 029.53€
040 Opération d'ordre de transfert	15 000.00€
041 Opérations patrimoniales	1 272.00€
Reste à réaliser	112 522.72€
Total de la section	**188 824.25€**

RECETTES

10 Dotations (remboursement TVA sur investissements)	10 359.00€
1068 Excédent de fonctionnement capitalisé	24 452.30€
13 Subventions d'investissements (Etat, Conseil Départemental…)	16 337.00€
16 Emprunts	0€
165 Dépôt et cautionnements reçus	0€
001 Excédents antérieurs reportés	88 070.42€
041 Opérations patrimoniales	1 272.00€
021 Virement de la section de fonctionnement	48 333.53€
Reste à réaliser	0€
Total de la section	**188 824.25€**

Budget Total 2017 de la commune : 444 577.52€

ÉTAT CIVIL

Naissances

Juliette NAMUR, le 02 avril 2017 à Brive la Gaillarde

Rose MARQUENIER SALINIER, le 07 juillet 2016 à Brive la Gaillarde

Ils nous ont quittés

Michel, André PRODEL le 17 juillet 2017

Simonne Georgette MORISSET le 14 décembre 2016

Jeanne Madeleine SEGUY le 09 août 2016

INFORMATIONS DIVERSES

URBANISME

Permis de construire	Déclarations Préalables	Certificats d'urbanisme
2016 : 2	**2016 : 1**	**2016 : 7 informatifs 6 opérationnels**
2017 : 0	**2017: 1**	**2017 : 6 informatifs 5 opérationnels**

LISTE ÉLECTORALE

Nombre d'électeurs inscrits en 2017 : 201

Les demandes d'inscriptions ou de radiation peuvent être déposées à la Mairie toute l'année, jusqu'au dernier jour ouvrable de décembre inclus.

Les citoyens de l'union européenne, résidant en France, qui désirent participer aux élections municipales et européennes doivent se faire connaître à la Maire.

Du 01er septembre au 31 décembre, la commission administrative procède à la révision de la liste électorale.

Inscription d'office des jeunes de 18 ans :

Les jeunes Français atteignant la majorité et domiciliés dans la commune sont inscrits d'office sur la liste électorale. La liste des personnes concernées est envoyée dans les Mairies par l'INSEE. La mairie signale cette inscription par un courrier destiné aux intéressés. Pour les personnes nouvellement installées dans la commune et ceux qui n'auraient pas reçu de courrier, il convient de faire la démarche d'inscription à la Mairie avant le 31 décembre.

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes filles et garçons de nationalité française doivent obligatoirement se faire recenser au cours du mois anniversaire de leurs 16 ans, à la mairie de leur domicile.

A cette occasion, une attestation de recensement leur est remise. Celle-ci est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (ex : permis de conduire) ; C'est également sur les données du recensement que s'appuie le dispositif d'inscription des jeunes sur les listes électorales. **Tous les jeunes Français, filles ou garçons sont convoqués, pour une journée de préparation à la défense.**

Elle se déroule entre la date de recensement et l'âge de 18 ans. Au cours de cette journée de contact avec les militaires, ils recevront un enseignement présentant les enjeux et objectifs généraux de la défense nationale ainsi que ses moyens. A cette occasion, des tests d'évaluation des apprentissages fondamentaux de la langue française sont organisés. A l'issue de la journée, un certificat de participation est remis. Jusqu'à 25 ans, ce certificat est obligatoire pour se présenter aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique.

LES SYNDICATS

SIVOM d'Ayen

La commune participe au service de la maternelle, primaire, périscolaire et piscine.

Participation 2017 : 13 723.74 €

Service maternelle : 3 000.00 €

Service Périscolaire : 2 439.00 €

Service élémentaire : 1 925.00 €

Service piscine : 516.11 €

Service hydrants : 54.43 €

Service ALSH : 1 462.50 €

Service Général : 1 277.64 €

C.A.B.B.

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive

Service incendie (contingent) : **4 487.20 €**

F.D.E.E. 19

Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze

Cette fédération a pour compétences la réalisation et la gestion des travaux d'extension, de renforcement et de perfectionnement des ouvrages de distribution d'électricité.

La participation de la commune aux travaux de la Fédération se fait par recouvrement direct sur les factures d'électricité.

Participation 2017 : 1 853.00 €

ÉCOLE

Le jeudi 19 mai, les enfants de l'école de Segonzac et de l'école de Rosiers-de-Juillac ont participé au Petit Tour USEP. Ils sont partis de Bassignac-le-Bas pour une grande randonnée dominant la vallée de la Dordogne. Après 9 kilomètres de marche et un bon pique-nique, ils sont arrivés à Beaulieu sur Dordogne où le car les attendait. Fatigués, ils ont apprécié les magnifiques paysages, malgré quelques averses !

Le mardi 24 mai et le jeudi 26 mai, les enfants de l'école de Segonzac ont participé à deux ateliers de découverte du patrimoine organisés par le Pays d'Art et d'Histoire. Après une visite commentée de l'Eglise de Segonzac, les intervenantes ont organisé une « chasse au trésor » dans l'Eglise : modillons, voutes, sculptures, peintures ont été observés de près ! De retour en classe, les enfants ont étudié, grâce à des jeux de construction, l'art Roman et les métiers des bâtisseurs.

Voyage de fin d'année de 4 jours à Bugeat

COVOITURAGE

ecosystM La route ensemble ! allie mobilité durable et redynamisation des territoires en favorisant l'entraide, la vie sociale et l'économie de proximité.

Ce Système porté par plusieurs partenaires locaux (associations, collectivité, commerçants) permet des trajets réguliers et ponctuels de courtes distances.

Vous pourrez vous informer dès aujourd'hui sur les modalités de ce service et vous inscrire directement auprès de votre secrétariat de mairie qui vous accompagnera dans toutes vos démarches.

Renseignements et contacts :

Secrétariat de mairie : 05 55 25 11 16 Où Maison de Service Au Public d'Ayen : 05 55 25 76 12
Site internet : http://www.ledurableasonvillage.com/

MAISON DE SERVICES AU PUBLIC D'AYEN

Maison de services au public

À la Maison de Services au Public d'Ayen, deux animatrices vous accompagnent dans vos démarches administratives (famille, social-santé, emploi-retraite, logement-énergie, transports…) et vous guident dans l'utilisation des services et outils numériques.

Depuis fin 2015, la MSAP d'Ayen a mis en place des conventions bilatérales avec de nouveaux partenaires tels que des agences d'intérim (PROMAN, Temporis, Axe Travail Temporaire), l'Association Départementale pour l'Education Routière et l'aide à la mobilité, la Mutualité Française Limousine, la CARSAT, la MSA…
De nouvelles formations ont été proposées aux animatrices afin qu'elles puissent vous renseigner sur ces différents organismes.

La Maison de Services au Public vous informe qu'un poste informatique avec un accès internet est mis à votre disposition pour effectuer vos démarches administratives en ligne (Point info jeunesse ,CAF, Pôle Emploi, Sécurité Sociale…), créer ou modifier votre CV, lettres de motivation, effectuer des recherches d'emplois ou autres. Vous pouvez également retrouver toute l'actualité et les bons plans de la MSAP sur facebook : https://www.facebook.com/MSAPayen/

Maison Services Au Public

05.55.25.76.12

rsp.mairieayen@orange.fr

Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00
Mardi et Jeudi après-midi sur RDV
41 place Louis Mareuse 19310 AYEN

DÉCHETS

Une benne pour les déchets encombrants sera mise à la disposition de la population,

par l'association A.R.B.R.E sur le terrain près du nouveau garage communal.

Du mardi 05 au mardi 12 septembre 2017

Du mardi 12 au mardi 19 décembre 2017

Déchets non acceptés dans la benne : frigos, machines à laver, télés, pneus, extincteurs, bouteilles de gaz, médicaments, batteries et produits spéciaux (peintures, phytosanitaires, aérosols…)

DÉCHETTERIES

L'accès aux déchetteries de :

Brive – Donzenac – Allassac – St-Pantaléon de Larche
Condat Sur Vézère – Malemort – Objat - Saint Bonnet la Rivière

Est libre et gratuit pour les habitants des communes adhérentes au SIRTOM

Déchetterie Objat

05 55 25 61 24

Horaires d'ouverture :

LUNDI	9H-12H / 14H-18H
MARDI	9H -12H/ 14H-18H
MERCREDI	9H-12H / 14H-18H
JEUDI	9H-12H / 14H-18H
VENDREDI	9H-12H / 14H-18H
SAMEDI	9H-12H / 14H-18H

Déchetterie St Bonnet la Rivière

05 55 84 35 06

Horaires d'ouverture :

LUNDI	14H-18H
MARDI	14H-18H
MERCREDI	14H-18H
JEUDI	
VENDREDI	9H-12H / 14H-18H
SAMEDI	9H-12H / 14H-18H

PAYS D'ART ET HISTOIRE À SEGONZAC

Le Pays d'art et d'histoire intervient à Segonzac

Le samedi 17 septembre 2016, le Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise a organisé une visite guidée de Segonzac dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. La médiatrice du patrimoine a présenté l'église Saint-Médard ainsi que le bourg ; et la visite s'est poursuivie avec le Maire de la commune qui a expliqué l'évolution et l'histoire de l'école et de la mairie.

Le lundi 17 juillet 2017 à 21h, dans le cadre des animations estivales, le Pays d'art et d'histoire en partenariat avec la commune, a organisé une visite nocturne de Segonzac. L'architecture de l'église, ses chapiteaux romans, ses peintures murales, le village avec son château, son lavoir et ses personnages historiques ont su émerveillés les visiteurs.

Les autres actions de l'année 2016

Le Pays d'art et d'histoire s'est agrandi avec la labellisation de Ségur-le-Château et la fusion de Venarsal avec Malemort.

Deux livrets enfants ont été inaugurés en juin 2016 : les « Explorateurs Sainte-Féréole » et « Explorateurs Beyssenac » réalisés en partenariat entre les communes, l'école ou l'accueil de loisirs. Ces livrets, véritables outils de médiation créés par les enfants et pour les enfants, sont disponibles gratuitement en mairie et dans les offices de tourisme.

Au cours de l'été, 53 animations ont été organisées : visites guidées, randonnées, visites théâtralisées, visites nocturnes, descentes en canoë, animations enfants... Plus de 1 400 personnes ont suivi les médiateurs du patrimoine sur les différentes activités du programme estival.

Le partenariat avec EDF a été renforcé par la mise en place d'ateliers pédagogiques et de visites guidées du barrage du Saillant.

Les médiateurs du patrimoine continuent leurs interventions dans les cadres scolaire et périscolaire pour faire découvrir le patrimoine local aux enfants (une centaine d'interventions en 2016).
L'exposition « Trésors sacrés, sacrés trésors ! » continue son itinérance dans les différentes communes labellisées. A ce jour, plus de 5 600 personnes, (incluant 2 830 écoliers) ont visité l'exposition.

En plus de la poursuite du travail habituel, en 2017 le Pays d'art et d'histoire inaugurera 3 livrets pour enfants pour les communes d'Ayen, d'Espartignac et de Saint-Cyr-la-Roche et la préparation de la prochaine exposition sur le chemin de fer.

Coordonnées:
Pays d'art et d'histoire Vézère Ardoise
Manoir des tours, 24 rue de la grande fontaine
19240 Allassac
05.55.84.95.66 / pah@vezereardoise.fr
www.vezereardoise.fr
rejoignez-nous sur Facebook : PahVezereArdoise

COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes de Segonzac vous propose tout au long de l'année des animations et vous remercie de votre participation à la vie associative.

Assemblée Générale du 15 janvier 2017, le bureau du Comité des Fêtes a été renouvelé comme suit :

- Président	Jean-Paul BULTEAU	- Vice-président	Jacques DERRIEN
- Secrétaire	Michelle BULTEAU	- Secrétaire Adjointe	Evelyne LAJOINIE
- Trésorière	Jacqueline GENESTE	- Trésorière Adjointe	Christine PAYOT

Sans oublier les membres bénévoles, toujours présents et très participatifs :

Jean-Claude AVICE, Jean-Francis ROUGIER, Michel LAZARE, Philippe et Béatrice FUSADE, Michel et Martine SEGUY, Dick et Annemicke VALENTYN et Lucien BOUDY.

20 NOVEMBRE 2016 – Fête des fruits d'automne

Une belle journée !! Vente de pommes, châtaignes, noix, cidre etc…

Moment de partage autour d'une table conviviale et d'un repas typiquement automnal !

15 JANVIER 2017 – Galettes

Dégustation des galettes confectionnées par Christine, Michelle et Jaco. Ce goûter a été animé par la Chorale de Juillac.

COMITÉ DES FÊTES

05 MARS 2017 – 5ème randonnée des « PE TERROS »

- Circuit pédestre : 12 et 18 kms
- Circuit VTT : 20 et 30 kms

Nouveauté 2017 : circuit route accompagné (par 2 personnes) d'environ 60 kms.

CALENDRIER DES ANIMATIONS 2017

1er avril 2017 *: journée pêche (animation sous condition météo)*

15-17 avril 2017 *: Fêtes de « Las Passions » - nuit du 15/16 avril récolte des œufs qui permettra de confectionner de nombreuses omelettes le lundi de Pâques.*

1er mai 2017 *: Traditionnel casse-croûte d'ail et oignons nouveaux.*

21 juin 2017 *: Fête de la musique avec Duo Musette (Martial et Daniel)*

15 juillet 2017 *: Concours de Pétanque sur la journée.*

16 juillet 2017 *: Repas Fête Annuelle.*

La fête des fruits d'Automne 2017 est toujours d'actualité mais la date n'est pas encore fixée.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Compte rendu 2016 – 2017

Je remercie Monsieur le Maire et les conseillers de nous laisser nous exprimer dans le bulletin municipal ainsi que de nous mettre la salle polyvalente à disposition.

Je remercie également les propriétaires non chasseurs et chasseurs d'avoir donné le droit de chasse.

Je demande aux chasseurs le respect envers tous et envers la nature.

Election du nouveau bureau :

Président : BOUDY Lucien (05.55.25.14.45)

Trésorier : CELERIER Jean-Philippe

Vice-Président : CHARRIERAS René

Vice-Trésorier : SEGUY Michel

Secrétaire : VIDES Carlos

Bilan saisonnier : - 10 sangliers - 32 chevreuils

Les lâchés de gibier : - 70 faisans - 20 perdreaux

Festivités :

25 février : loto

26 mars : repas - Merci à tous les participants

06 août : Journée pêche & détente – La Tireloubie

Fin août : Assemblée Générale

Où s'adresser :

Garde particulier : JOUFFRE Frédéric

Equipage de déterreurs : BOUDY Germain et SEGUY Patrice

Piégeurs agrées : VIDES Carlos et CHARRIERAS René

Rendez-vous à l'assemblée générale, votre présence sera bienvenue.

Le Président,

Lucien BOUDY

GROUPEMENT DES CHASSEURS

DU SAINT PAY

Au nom du Groupement des chasseurs du ST PAY, comme d'habitude, je remercie Monsieur le Maire et son Conseil de me donner la possibilité de m'exprimer dans le bulletin municipal.

Depuis l'année dernière, la constitution du bureau n'a pas changé.

La saison écoulée s'est déroulée normalement.

En ce qui concerne la chasse au sanglier, nous avons eu beaucoup de passage mais durant les jours de chasse, ceux-ci ne restaient pas sur notre territoire donc cette année aucun prélèvement n'a été effectué.

Le plan de chasse chevreuil a été réalisé et de très beaux animaux ont été prélevés par rapport à certaines années. .

Nous avons eu le plaisir aussi de mettre à notre tableau lièvres, palombes.

Destruction de renards pendant la saison de chasse.

Notre traditionnel repas s'est bien déroulé, dans une très bonne ambiance avec de nombreux participants. Il fût concocté par le traiteur « ATELIER GOURMAND » d'OBJAT, et ce fut un vrai délice.

Nous préparons notre repas d'été qui a lieu cette année au mois d'août.

Merci encore à tous les propriétaires, chasseurs et non chasseurs et à Monsieur le Maire qui tous les ans met à notre disposition, gratuitement, la salle polyvalente ainsi que la salle des associations pour notre réunion.

Je donne rendez-vous à tous, pour la prochaine saison qui arrive bientôt et qui j'espère sera plus fructueuse que la saison dernière en ce qui concerne la chasse au sanglier.

La secrétaire,

C.RAYNAUD

C.U.M.A DE SEGONZAC

Les membres du bureau sont:

Président:	SEGUY Michel
Vice-président :	PAULET Philippe
Trésorier:	AVICE Yves Daniel
Secrétaire:	SAGE Jérôme

Pour l'année 2016, la C.U.M.A. est toujours à 12 adhérents. Nous renouvelons notre invitation aux agriculteurs à venir nous rejoindre.

La C.U.M.A maintient son activité en investissant sur du renouvellement et sur l'achat de nouveau matériel.

Le président remercie tous les adhérents ainsi que Monsieur le Maire pour leur participation.

Le Président,

Michel SEGUY

ASSOCIATION « LES COPAINS D'ABORD »

L'association Les Copains d'abords est heureuse de vous annoncer l'ouverture d'un point de rencontre à l'ancienne poste.

Un coin bar, restauration, dépôt de pain ainsi que les produits de nécessité sont à votre disposition.

Le meilleur accueil vous sera réservé.

Le Président,

Michel LAZARE

LA FERME DE LA CHEVRE BLEUE

La Ferme de la Chèvre Bleue : nouvelle installation sur la commune

Après environ 7 mois de travaux pour construire une chèvrerie et un atelier de transformation fromagère, la Ferme de la Chèvre Bleue vous accueille aux Codassies pour vous proposer ses produits au lait de chèvre : fromages frais et affinés ou encore épicés ou cendrés, faisselles, fromages blancs, fromages à tartiner, lait cru.

Le troupeau est actuellement constitué de 29 chèvres en lactation et 12 chevrettes de renouvellement. Elles pâturent sur les parcelles de l'exploitation ou mangent le foin produit sur place et reçoivent un concentré et du maïs grain issus de l'agriculture biologique.

N'hésitez pas à venir nous rendre visite !

Ferme de la Chèvre Bleue

Carine BURGMEIER
Les Codassies
19310 SEGONZAC
06.81.37.57.67
chevrerie.cb@gmail.com
www.chevrerie-cb.fr

SEGONZAC EN IMAGES

Téléthon 2016

Cérémonie et repas du 08 mai

SEGONZAC EN IMAGES

GARE DE SEGONZAC EN CONSTRUCTION

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

Gîte Le Val du Puy – 3 épis Gîte de France

Capacité : 6 pers. Entièrement rénové, terrain ombragé et clos, grande terrasse couverte. Ouvert toute l'année. Couloir desservant 3 chambres dont 1 avec meuble vasque : 2 lits 140 – 2 lits 90, salle d'eau meuble double vasque, cabine de douche (90X90), WC indépendant. Salon/cuisine équipé, clic-clac, 3 fauteuils. Buanderie, lave-linge et équipement pour les pêcheurs. Lit parapluie et tout le nécessaire pour bébé, jeux, balançoire.

Contact : Denise et Claude MARET – 05.87.91.08.00 – 06.72.10.89.78 – claude.maret@aliceadsl.fr

---

Gîte la Grange des Suds – 3 épis Gîte de France

Capacité 2/4 pers – Ouvert toute l'année - Mitoyen à la maison des propriétaires, ce gîte est indépendant et sans vis-à-vis. Il vous offre le plus grand confort : cuisine équipée, salon /salle à manger (TV, TNT, clic clac), 1 chambre (2 lits en 90X190), salle de bain et WC vous offre le plus grand confort. Il donne sur un jardinet clos et arboré, entouré de prairies et pâturage. Salon de jardin, barbecue, jeux de société et jeux pour enfants à disposition. Equipement pour bébé sur demande.

Chambres d'Hôtes La grange des suds – 4 épis Gîte de France

La grange des suds vous ouvre ses portes pour une pause détente au cœur d'un pays de caractère. Notre maison d'hôtes, classée 4 épis par les Gîtes de France, vous propose 4 chambres d'hôtes et une suite. Vos hôtes, Sandie et Philippe, vous invitent à venir gouter au calme et à la sérénité de la vie à la campagne, version grange des suds.

Contact : Philippe GHILARDI – 05.55.22.05.83 – 06.82.59.23.67 – contact@lagrangedessuds.com / www.lagrangedessuds.com

---

Chambres d'hôtes Le Prélaminon – 4 épis Gîte de France

Grange corrézienne réhabilitée avec 3 chambres cossues aux senteurs et couleurs alpines au milieu d'un cadre de verdure entre cèpes, noix et fières limousines. Christine et Jacques sont heureux de vous accueillir au Prélaminon classé 4 épis, inscrit au guide Michelin et guide du routard.

Contact : Christine et Jacques DERRIEN : 05.55.84.17.39 – 06.30.56.30.18 – prelaminon@wanadoo.fr / www.prelaminon.com

---

Gîte du chaticot – 4 épis Gîte de France

Capacité : 8 pers- ouvert toute l'année – location WE – Gîte de 195m² comprenant 4 chambres, cuisine équipée, salon/séjour, 2 salles de bain – Gîte bb confort

Contact : Stéphane et Carole PASCAREL : 05.55.25.96.12 (HR)

Gîtes et chambres d'hôtes – Domaine équestre de la Tireloubie

9 gîtes et 5 chambres d'hôtes situés dans un domaine équestre. Les gîtes sont répartis sur l'ensemble du domaine. Ils peuvent accueillir selon leur capacité de 2 à 9 personnes. Tous les gîtes disposent d'un salon de jardin. Un barbecue est à disposition. Les chambres d'hôtes sont situées dans le château. Trois chambres familiales et deux chambres doubles. Chaque chambre est équipée d'une salle d'eau avec douche et WC.

Contact : Domaine équestre de la Tireloubie : 05.55.25.16.51 – Fax : 05.55.25.23.45 – http://tireloubie.domaine.pageperso.orange.fr

LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE

Les enfants de l'Agglo ne s'économisent pas pour l'énergie !

Le 27 octobre 2016, à l'espace Chadourne à Brive, presque 200 jeunes issus des divers accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) de l'Agglo ont participé à une journée consacrée aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.

L'occasion de découvrir la petite astuce de l'un, la grande trouvaille de l'autre, chacun a pu entrevoir les différents ateliers préparés en amont, avec l'aide des animateurs des centres.

Les enfants, âgés de 8 à 14 ans, ont mis toute leur énergie à présenter leur projet durable, et cette journée, prolongée d'un pique-nique, fut l'occasion de se réunir et de partager leurs créations et leurs idées sur les économies d'énergie.
Site internet : www.bassin-de-brive.familles-a-energie-positive.fr

---

OPTIBOIS

Le Centre National de la Propriété Forestière (CNPF), délégation du Limousin est un établissement public qui a pour mission de développer la sylviculture et la gestion durable en forêt privée.

Dans le cadre du projet AMI Dynamic Bois OPTIBOIS*, une animation est mise en place sur le territoire de SEGONZAC. Dans le cadre de cette animation, vous pouvez faire appel (gratuitement) à Mlle Marion BOLAC, Technicienne chargée de mission, pour tout conseil et diagnostic dont vous auriez besoin concernant vos bois et forêt.

Réservez-lui un bon accueil et n'hésitez pas à la contacter ! Pour plus d'informations sur le CNPF Limousin rendez-vous sur le site : www.crpf-limousin.com

Le projet Optibois a pour but d'améliorer les parcelles de bois feuillus. Les partenaires du projet sont : Le Comptoir des Bois de Brive (porteur de projet), La Société Forestière de la CDC, Le Cabinet Béchon, FCBA, plateforme C2R, CNPF Poitou Charentes et Limousin.

Marion BOLAC
Technicienne Forestier
06 99 80 05 22
marion.bolac@crpf.fr

LES NUMÉROS UTILES

Ecole de Segonzac	05 55 25 17 79
Maison de Service Public d'Ayen	05 55 25 76 12
Instance de coordination Objat	05 55 25 82 25 (09H00 - 12H00) Mairie Objat
Trésor Public Objat	05 55 25 81 84
Maison des Services Départementaux Juillac (Assistantes Sociales)	05 55 93 79 20
Gendarmerie Juillac	05 55 25 60 06
Gendarmerie Objat	05 55 25 50 02
Pompiers	18 ou 112
SAMU	15
SMUR	05 55 25 18 18
Centre anti-poisons Toulouse	05 61 77 74 47
Hôpital Brive	05 55 92 60 00
Clinique des cèdres	0 826 300 888
Clinique Saint Germain	0 826 305 518
EDF Dépannage	09 726 750 19
SAUR Dépannage	05 81 91 35 05
Orange dérangement	10 13
Communauté d'agglomération du Bassin de Brive **Maison de l'habitat** **Office de Tourisme**	05 55 74 10 00 (standard) 05 55 74 08 08 05 55 24 08 80
SIRTOM Brive	0820 204 204 (n°vert) ou 05 55 17 65 10
Déchetterie Objat lundi-samedi 09H-12H et 14H – 18H Fermée le mardi A.M	05 55 25 61 24

GUIDE DES DÉMARCHES

Document	Où s'adresser ?	Quelles pièces fournir ?	Observations
Mariage	Mairie où sera célébré le mariage	Extraits d'acte de naissance Certificat médical	S'adresser à la Mairie 1 mois avant le mariage
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	Livret de famille Certificat du médecin	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Reconnaissance d'enfant naturel	Mairie de son choix	Pièce d'identité Extrait acte de naissance de l'enfant	Peut se faire avant la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès	Livret de famille Certificat du médecin	Dans les 24H du décès
Extrait d'acte de naissance, mariage, décès	Mairie du lieu de l'acte	Indiquer nom, prénom et date de l'acte	Joindre une enveloppe timbrée
Carte d'identité (validité 15 ans)	Mairie d'Objat, Brive, Malemort	Extrait d'acte de naissance 2 photos 2 justificatifs de domicile (- 3 mois) Livret de famille	Présence du demandeur indispensable pour empreinte t signature En l'absence de l'ancienne carte : timbre fiscal de 25€
Passeport (validité 10 ans)	Mairie d'Objat, Brive, Malemort	2 photos Timbre fiscal à 88€ Copie carte identité Justificatif de domicile (- 3mois)	
Extrait de casier judiciaire	Casier judiciaire national 107 rue du Landreau 44079 NANTES CEDEX	Formulaire de demande à compléter	
Inscription liste électorale (à partir de 18 ans)	Mairie du domicile	Carte d'identité Justificatif du domicile	Inscription d'office pour les jeunes de 18 ans, suite au recensement militaire
Recensement militaire	Mairie du domicile	Carte d'identité Livret de famille des parents	Obligatoire pour tout jeune, garçon et fille, dans le mois qui suit son 16ème anniversaire
Duplicata livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Fournir l'état civil des membres de la famille	
Duplicata permis de conduire	Mairie Objat ou Préfecture	Ancien permis ou déclaration de perte ou vol Pièce d'identité Justificatif domicile – 3 mois Chèque de 27€ 2 photos d'identité	
Demande de certificat d'immatriculation ou duplicata	Mairie Objat ou Sous-Préfecture	Ancienne carte grise ou déclaration de perte ou de vol Pièce d'identité Demande de certificat d'immatriculation Certificat de cession Contrôle technique Chèque Non gage (si besoin)	
Visite médicale permis de conduire	Mairie	2 photos Imprimer à compléter Permis de conduire	Se présenter chez un des médecins agréés

Titre de la publication : Bulletin Municipal **Rédaction : Tiphanie DHUR & Jean-Louis MICHEL**
Responsables des articles des associations : les présidents d'associations **Date de publication : 03 Août 2017**
Imprimeur : Mairie de Segonzac Le Bourg 19310 SEGONZAC – 05.55.25.11.16 - 200 exemplaires